

Atouts du lait et des produits laitiers suisses

Pourquoi déguster du lait et des produits laitiers suisses ? Pourquoi le lait suisse est-il une matière première extraordinaire pour les producteurs de denrées alimentaires ?

De nombreux arguments plaident en faveur du lait et des produits laitiers suisses :

- La Suisse est un pays d'herbages. Les vaches permettent d'exploiter les prairies de manière optimale. L'être humain ne peut pas utiliser l'herbe directement alors que la vache la transforme en une denrée alimentaire de haute qualité.
- L'élevage laitier apporte une contribution importante à des prestations d'intérêt général telles que l'entretien du paysage et l'occupation décentralisée du territoire.
- La production et la transformation du lait créent et sauvegardent des emplois en Suisse, tant dans les secteurs en amont de l'agriculture (moyens de production, investissements, etc.) que dans l'agriculture elle-même et dans les secteurs en aval (transport du lait, transformation, commerce, etc.). De nombreuses familles vivent de la production laitière sur des exploitations bien adaptées aux conditions locales et avec des cheptels de taille modeste par rapport à l'étranger.
- L'agriculture répond à des exigences élevées :
 - Tradition, expérience, formation et perfectionnement des agriculteurs.
 - 98 % de la surface agricole suisse est exploitée selon les prestations écologiques requises (PER) – la norme suisse pour une agriculture respectueuse des animaux et de l'environnement :
 - garde des animaux de rente selon les dispositions strictes de la législation suisse sur la protection des animaux ;
 - bilan de fumure équilibré ;
 - part appropriée de surfaces de promotion de la biodiversité ;
 - exploitation conforme aux prescriptions des objets inscrits dans les inventaires ;
 - assolement régulier ;
 - protection appropriée du sol ;
 - sélection et utilisation ciblée des produits phytosanitaires ;
 - bordures tampon le long des eaux de surface, des lisières de forêt, des chemins, des haies, des bosquets champêtres et des berges boisées.
 - Système strict de contrôle et de paiement selon la qualité pour le lait.
- Tradition, expérience et standards élevés dans la transformation : formation et perfectionnement, systèmes d'assurance qualité, standards certifiés.
- Législation suisse bien établie et procédure stricte de contrôle et de surveillance par les autorités :
 - Agriculture : législations agricole et vétérinaire, législations sur la protection des animaux, sur les produits thérapeutiques et sur l'environnement
 - Transformation : législation sur les denrées alimentaires

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
smp@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

- Le lait et les produits laitiers suisses sont des produits locaux riches en nutriments, variés et savoureux.

Arguments supplémentaires pour les produits SUISSE GARANTIE :

SUISSE GARANTIE distingue les produits dont la Suisse est le pays de provenance et de transformation, pose des exigences claires à la production et à la transformation et implique un système de contrôle et de certification complet et indépendant. Pour le lait et les produits laitiers, SUISSE GARANTIE impose les exigences suivantes :

- lait provenant d'exploitations suisses et dont les animaux sont détenus en Suisse, y compris les exploitations situées dans la Principauté du Liechtenstein, la zone franche de Genève et les zones frontalières dont le statut est réglé par traité, pour autant que les dispositions de la législation suisse s'appliquent ;
- prestations écologiques requises ;
- interdiction d'utiliser des fourrages génétiquement modifiés devant être déclarés comme tels ;
- pas d'animaux génétiquement modifiés ;
- respect de toutes les prescriptions légales ;
- exigences spécifiques aux produits pour la transformation.



Grâce au lait et aux produits laitiers suisses, les produits transformés peuvent eux aussi remplir les exigences du Swissness et être vendus comme produits suisses avec valeur ajoutée.

Liens pour des informations supplémentaires :

Législation agricole :

<http://www.blw.admin.ch/themen/00005/index.html?lang=fr>

Législation sur les denrées alimentaires :

<http://www.blv.admin.ch/themen/03834/04804/index.html?lang=fr>

Législation sur la santé animale :

http://www.blv.admin.ch/gesundheit_tiere/index.html?lang=fr

Législation sur la protection des animaux :

<http://www.blv.admin.ch/themen/tierschutz/05466/05669/index.html?lang=fr>

Législation sur l'environnement :

<http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/umweltrecht/index.html?lang=fr>

Qualité et contrôle du lait :

<http://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/services-aux-producteurs/portail-professionnel/vente-du-lait/directives-ressources.html>
<http://www.suisselfab.ch/home.html>

SUISSE GARANTIE :

<http://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/marche-du-lait/dossiers-marche-du-lait.html>
<http://www.suissegarantie.ch/fr/que-signifie-suisse-garantie.html>

Swissness :

<https://www.ige.ch/fr/indications-de-provenance/swissness.html>

Production et transformation du lait suisse :

<http://www.swissmilk.ch/fr/le-lait-suisse.html>



Agriculture suisse :
<https://www.agriculture.ch/info/>

Renseignements :

Thomas Reinhard, chef de projet FPSL

031 359 54 82

5083 signes (espaces comprises)

31 mai 2016 PSL-tr

